



# GRAND Circuit

NOS COMMUNAUTÉS AMÉLIORENT LA VILLE

## Présentation des enjeux de la sécurité incendie dans le Tertiaire



*MJ2L Consult*

*Prévention en Sécurité Incendie*



## **Vous accompagnez dans vos projets**

Bureau d'étude intervenant sur plusieurs domaines et plus particulièrement en sécurité incendie. Présent sur le plan national pour des interventions diverses qui vont de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de la coordination SSI en passant par la maîtrise d'œuvre.



**MJ2L Consult**

*Prévention en Sécurité Incendie*



*MJ2L Consult*

**BUREAU D'ÉTUDE  
SÉCURITÉ INCENDIE**



## Quiz - Question 1

**À votre avis, quelle est la particularité en termes de sécurité incendie pour le tertiaire par rapport à de l'habitation ?**

- A. Il n'y a pas de différence.
- B. Les contraintes sont plus importantes.
- C. Les contraintes sont les mêmes.



## Quiz - Reponse

Il s'agit de la réponse **A** et **C** :

**Les contraintes sont les mêmes et il n'y a pas de différence.**



## Quiz - Question 2

**Est-on davantage exposé (devant les autorités administratives) dans un environnement tertiaire pour la sécurité incendie, par rapport à de l'habitation ?**

- A. Oui
- B. Non



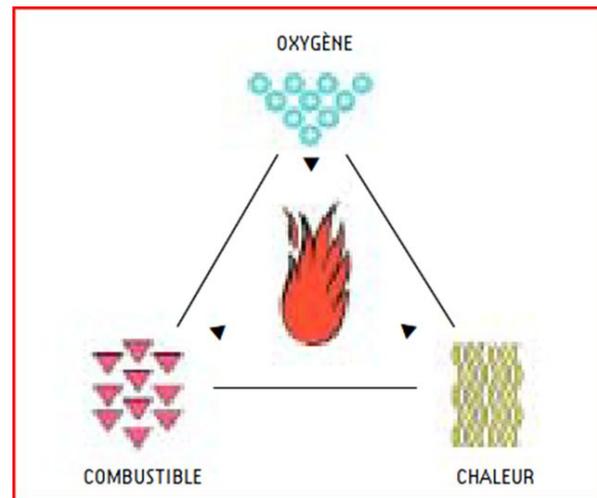
## Quiz - Reponse

- A. Oui d'une certaine manière car les "instances" administratives sont plus restrictives.**



## Rappel sur les sinistres

Un incendie en France toutes les 2 minutes.



Les sources des sinistres sont essentiellement électriques.



## Quelles sont les contraintes administratives ?

On rencontre différentes instances administratives :

- La commission de sécurité.
- La Mairie.
- La préfecture.
- Les SDIS.
- Les services spécifiques de l'État tels que
  - >la DGCCRF,
  - >la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)...
- Etc.

**et aussi l'assureur.**





## Quels sont les impacts, obligations... sur les exploitants, les propriétaires ?

L'impact est direct pour les principaux points suivants :

- Responsabilité pénale, responsabilité civile.
- Gestion du quotidien (actions directes...).
- Moyens qui sont à sa disposition (solliciter des spécialistes...).
- Indépendance/autonomie avec une gestion plus aisée.



## Quelles sont les particularités techniques ?

Les dispositifs techniques existants (installations) peuvent être contraignants et dépendent de la catégorie de l'établissement :

- si ERP.
- Si ERT.
- Si entrepôt

Et cela nous amène à devoir tenir compte des obligations réglementaires .  
Il y aura des contraintes importantes comme par exemple pour l'accessibilité, la mise aux normes de certaines installations (ascenseur, sprinkler, SSI...).





## Quels sont les règlements applicables ?

-Règlement de sécurité, les normes, les DTU...

La réglementation s'appuie sur les principaux concepts :

- Les dispositions constructives (réaction au feu des matériaux et résistance au feu des éléments de construction, compartimentage et désenfumage).

-Les équipements d'extinctions.

-Les équipements de détection.

-La prévention.

-La surveillance humaine.



## Approche performantielle

Une nouvelle démarche a été introduite par la loi ESSOC à savoir l'approche performantielle (permis d'expérimenter, solutions d'effet équivalents...).

L'obligation de moyens "se transforme" en une obligation de résultat exprimée en performances à atteindre.



# Contacter l'entreprise MJ2L CONSULT



**MJ2L Consult**

*Prévention en Sécurité Incendie*



**Jean GAIAO**

06 24 51 67 90

[jean.gaiao@MJ2Lconsult.net](mailto:jean.gaiao@MJ2Lconsult.net)